

gaise.—Mais les vertus françaises et chrétiennes de la débile Nouvelle-France lui assurent succès.—Exploration de l'Amérique.—Évangélisation de ses autochtones.— Développement économique.—Éducation.—Naissance de la paroisse.—Le Canadien s'est puissamment acclimaté.—Son héroïsme.—La guerre de Sept-Ans et la Cession.

29

CHAPITRE III.

Le Régime Britannique.—La Grande-Bretagne commença sa conquête en gouvernements militaires.—Les Canadiens résistent aux efforts d'assimilation des premiers gouverneurs.—La révolte des Anglo-Américains menace de ruiner la cause métropolitaine sur tout le continent.—L'Acte de Québec rétablit les frontières naturelles du pays, restaure les anciennes lois françaises et accorde l'institution de l'*habeas corpus*.—Arrivée des *Loyalists* en Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et en Ontario.—Autonomie administrative du Bas et du Haut-Canada.—Ils ont un parlement commun. Les colonies maritimes jouissent alors d'un embryon de gouvernement représentatif.—Invasion de 1812.—Les voltigeurs canadiens-français font retraliter les envahisseurs.—Recrudescence de l'ambition d'anglifier les Québécois.—Echec des *Quatre-vingt-douze résolutions*.—Insurrection de 1837-1838. Union des Deux-Canadas, 1840.—La métropole rétablit bientôt l'officialité du français abolie au parlement par l'Union.—Crise terrienne résultant de considérables octrois et de concessions libres du domaine colonisable.—Réaction déterminée par la liquidation des réserves de l'Eglise anglicane en Ontario, l'acquiescement des droits seigneuriaux au Québec, le rachat par acte de travail au Nouveau-Brunswick, et par le rappel de l'*acte de Navigation*. Arrivée de l'élément celte.—Les tarifs douaniers interprovinciaux et